REPUBLIQUE FRANCAISE: LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE PREFECTURE DE LA HAUTE SAVOIE Extrait du registre des délibérations Région Rhône Alpes municipal Département de la Haute-Savoie 2019 Séance du lundi 25 novembre 2019 Arrondissement de St Julien en Genevois Canton de St Julien en Genevois Par suite d'une convocation en date du 18 novembre Commune de Contamine Sarzin les membres composant le conseil municipal se so (74270)en mairie, le lundi 25 novembre 2019 à 20h45 sous la présidence de Monsieur Alain Chamosset, Maire. Etaient présents : M. Alain Chamosset, M. Patrick Falcoz, Nombre de conseillers : 15 Mme Raphaëlle Cons, M. Philippe Marguerie, M. Jean-Luc Barthod, M. Alain Cartier, M. Fabrice Excoffier, M. En exercice: 11 Julien Verdier Présents: 08 Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article Votants: 09 L2121-17 du code général des collectivités territoriales. Délibération n°D 2019 11 25 01 Absente ayant donné procuration : Mme Maryline Derouet à M. Philippe Marguerie Absents excusés: Mme Nathalie Venancio, M. Aurélien Chaine Absent:/

Objet : Approbation du compte-rendu de la séance de conseil municipal du 10 octobre 2019

fonction.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve, à l'unanimité et à mains levées, le compte rendu de la séance de conseil municipal du 10 octobre 2019.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an ci-dessus.

Délibération certifiée exécutoire

Compte tenu de sa transmission en souspréfecture de Saint-Julien-en-Genevois le : 27 novembre 2019

Et de la publication le : 26 novembre 2019

Extrait conforme au registre des délibérations.

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un

Mme Raphaëlle Cons est désignée pour remplir cette

Fait à Contamine Sarzin, le 26 novembre 2019

Le Maire,

Alain CHAMOSSET

secrétaire pris au sein du conseil.